

Croissance 2005
meilleure que prévu

Investissements
Confection Tourisme
les derniers chiffres

le Cambodge
au-delà
d'Angkor

le point sur
l'hevéaculture
la coopération
française

la réforme de la Justice et le nouveau
Code pénal **livre: "L'Empire Khmer"**

Politique—efficacité

La politique politicienne connaît un période d'accalmie, personne ne s'en plaindra. Il est clair que les énergies sont mieux déployées en efforts pour le développement économique et pour la lutte contre la pauvreté qu'en invectives et en accusations.

Ce n'est pas la politique elle-même qui est critiquable: elle a pour objectif de diriger au mieux les affaires de la cité, du pays, on ne saurait trop faire l'éloge de cet exercice difficile.

Sur la politique et la façon de la conduire, profitons de la trêve pour relire les anciens. Ils ne se sont pas tous perdus en théories abstraites.

“Ce qu'on appelle un gouvernement, dit Taine, c'est un concert de pouvoirs qui, chacun dans un office distinct, travaillent ensemble à une oeuvre finale et totale. Que le gouvernement fasse cette oeuvre, voilà tout son mérite; une machine ne vaut que par son effet. Ce qui importe, ce n'est pas qu'elle soit bien dessinée sur le papier mais qu'elle fonctionne bien sur le terrain (...) Pour que cet outil soit maniable et efficace, deux conditions sont requises. En premier lieu, il faut que les pouvoirs publics s'accordent: sans quoi ils s'annulent. En second lieu il faut que les pouvoirs publics soient obéis: sans quoi ils sont nuls”.

Ces propos de Taine concernaient la Constituante de 1789. Ils commentent tout aussi bien le gouvernement du Cambodge et le projet de Constitution européenne. c.n.

Croissance 2005

Sur la situation de l'économie et des finances du Cambodge le Dr Hang Chuon Naron, Secrétaire général adjoint au ministère des Finances, vient de publier une étude dont nous donnons ici l'essentiel.

On y voit que l'année 2004 a été finalement une bonne année, avec une croissance de 6%, plus forte qu'en 2003, démentant la prévision d'une forte décélération faite par la Banque mondiale et par le FMI.

Pour 2005 il semble que les pessimistes aient tort aussi. L'effondrement de la confection semble de moins en moins probable. Selon les dernières estimations non encore officielles, la croissance pourrait atteindre 4 à 5 % en 2005, proche du chiffre estimé par l'EIC, alors que la Banque mondiale avait avancé 2,4 % et le FMI 2% (cn 225).

2004: + 6%, mieux que prévu

L'activité économique en 2004 a rebondi: la croissance du PIB s'est établie à 6 %, après 5,3 % en 2003 et 5,5 % en 2002 (chiffres officiels, ministère des Finances, rapport Hang Chuon Naron).

Cette croissance résulte d'une forte avancée des secteurs secondaire et tertiaire, respectivement +16,9 % et +

7,3 %. Le secteur primaire, essentiellement la riziculture, a connu à cause de la sécheresse un recul de 2,4 % (riziculture -12,5%, élevage + 7,4 %, pêche -2,3%).

L'industrie a progressé de 16,9% en 2004, tirée par l'exploration pétrolière et la confection.

La Confection, près de la moitié du secteur industriel, a progressé de 25 % en 2004. Depuis la suppression des quotas le 1er janvier 2005, les commandes ont été passées aux plus grandes entreprises, et pour cette raison une trentaine d'entreprises ont commencé à s'agrandir pour profiter de ces commandes. Contrairement à certaines prévisions il n'y a donc pas eu de chute libre de la production (cn 228)..

Au cours des 5 derniers mois de 2004 on a même constaté une accélération des investissements dans la Confection, avec 40 millions de dollars.

La survie du secteur textile dépend de la poursuite de la politique de protection des droits des travailleurs.

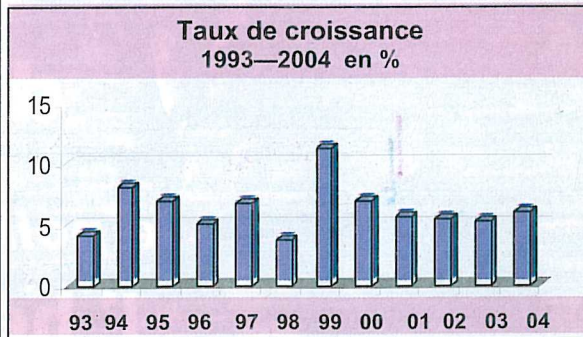
D'autre part, une étude de la Banque mondiale montre que les coûts de production de la confection cambodgienne sont de 10 à 20 % supérieurs à ceux de certains concurrents comme le Chine et le Vietnam. Il est donc essentiel de réduire les charges administratives, de lutter contre la corruption, d'améliorer le climat des investissements.

Construction: il n'en est pas question dans le rapport cité, mais tout indique une très forte activité de ce secteur (là aussi contrairement aux prévisions), qu'il s'agisse de bâtiments pub-

(suite page 3)

**croissance
6 %
en 2004

4 à 5 %
en 2005**



A PROPOS ...

les routes, etc ...

Exposé du ministre des Travaux publics et des Transports Sun Chanthol, à la Chambre de Commerce Franco-Cambodgienne, le 24 mars. Parmi les projets de réhabilitations routières 2003-2008: - la section Phnom Penh-Neak Luong de la RN1 sera commencée en novembre prochain, grâce à un don japonais; - la route Kompong

Thom -Preah Vihear (Banque mondiale); - une route Stung Treng-Siem Reap qui créera une liaison Vietnam (Ou Ya Dav) - Siem Reap -Thaïlande; - la route Snuol -Sen Monorom et Sen Monorom-Banlung (ADB); - la RN3 Phnom Penh-Kampot qui soulagera la RN4 (Corée); - la liaison Koh-Kong-RN4-Vietnam, etc ... Plusieurs des principales nationales seront à péage, pour permettre l'entretien du réseau.

Une loi sur la circulation, rendue indispensable par le nombre et la gravité des accidents, est en préparation.

Les frontières seront bientôt ouvertes aux conducteurs de voitures particulières.

Le ministre a exposé les projets concernant les chemins de fer, les ports, les aéroports de province, ... évoqué la possibilité de lignes de tramway à Phnom Penh ...

Une bourse des valeurs ?

Le ministère des Finances

travaille à la création d'une bourse des valeurs. Le projet de loi est en préparation.

Ciné Mékong

Le 2ème festival du film francophone, organisé par le Centre Culturel Français, a permis de voir des films laotiens, vietnamiens, tunisiens, et deux beaux films du cambodgien Rithy Panh, "Un soir après la guerre" et "Les gens d'Angkor", qui révèle notamment les bas-reliefs du Baphuon, en cours de restauration.

moins mauvaise que prévu ?

lics, privés ou religieux.

Les services: + 7,3 % en 2004 après + 2 % en 2003. On observe la grande vigueur de l'expansion du secteur **Tourisme-Hôtellerie: + 30 %** (cn 226,227, 228).

Le Tourisme occupe la seconde place après la confection au rang des sous-secteurs pourvoyeurs de devises à l'économie nationale. En 2004 les recettes brutes du tourisme se sont élevées à quelque 250 millions de dollars.

Transports-communications: + 6% en 2004. Le gouvernement met fortement l'accent sur l'infrastructure et notamment sur les routes. Les télécommunications sont en pleine expansion, la libéralisation notamment dans le domaine de la téléphonie mobile ouvre un vaste champ pour la concurrence; parmi les difficultés du secteur: les coûts du téléphone.

Propriété immobilière (loyers et services immobiliers): la valeur ajoutée semble se stabiliser avec une croissance annuelle de 5 %.

Les activités commerciales ont connu une allure modérée en 2004: + 3%.

Inflation: environ 3,9% en 2004 malgré la hausse des prix du pétrole. Pendant les années écoulées le taux moyen a été de 1,6% par an. *"Le plus grand acquis économique du gouvernement dans la dernière décennie est d'avoir maintenu l'inflation à un niveau très bas"*.

Taux de change par rapport au dollar: stable.

Situation monétaire: élit y a eu relative stabilité au cours des 5 dernières années.

Les avoirs extérieurs nets ont augmenté de 19% atteignant 1,2 milliard de dollars. La position nette en devises des banques de dépôt atteindrait 168 millions de dollars en 2004, en hausse de 28 %.

On note en 2004 une forte hausse des avoirs intérieurs nets: + 36 %, ou 118 millions de dollars, essentiellement suite à la croissance du crédit bancaire accordé au secteur privé.

Crédits à l'économie: ils ont progressé de 36 %, atteignant 449 millions de dollars en décembre 2004. Répartition: 48 millions de dollars à l'hôtellerie, 37 millions de dollars au commerce, 5 millions au secteur agricole.

Masse monétaire: elle a augmenté de 30 % en 2004, atteignant 1,08 milliard de dollars, correspondent aux dépôts en devises.

Dépôts auprès des banques par les particuliers et les entreprises: ils sont passés de 598 millions à 794 millions de dollars en décembre 2004. Ventilation: - dépôts en devises 96%; - dépôts à terme 24 millions; - dépôts à vue 10 millions.

Circulation fiduciaire: 1 115 milliard de riels en circulation, soit une hausse de 23 % en deux ans.

Finances publiques

Bon comportement des recettes fiscales et bon niveau d'exécution des dépenses publiques en 2004.

Les recettes: elles sont passées de 10,4 % à 10,9 % du PIB. La hausse est due essentiellement à l'augmentation ces recettes fiscales.

Les dépenses: elles sont estimées à 17,3% du PIB ou 745 millions de dollars. La masse salariale correspond à 33 % des dépenses courantes, ou 3,7 % du PIB. Les dépenses en capital se situent à 3,8 % du PIB ou 164 millions de dollars, les dépenses en capital financées sur ressources internes: 1,7 % du PIB ou 73 millions de dollars.

Échanges extérieurs et balance des paiements: en 2004, les dons ont atteint 316 millions de dollars, les prêts 109 millions. "Ces transferts constituent une aide fondamentale à la balance des paiements et permettent au budget la réalisation des projets d'investissements publics".

Les exportations ont atteint 2,43 milliards de dollars, soit + 20%, dont 1,9 milliards pour la Confection (cn 228).

Les importations ont progressé de 20 %, atteignant 3,1 milliard. La facture pétrolière a augmenté de 40 %. Le solde commercial connaît une détérioration de 124 millions de dollars.

Balance des capitaux: les transferts en capital, 109 millions de dollars en 2004 ont diminué de 11 millions de dollars, traduisant une baisse de l'assistance extérieure.

Investissements étrangers directs: ils sont passés de 77 à 83 millions de dollars en 2004. *"On attend plus d'investissements dans le secteur pétrolier"*. *"Le challenge à relever reste la mise en place d'un environnement favorable, système juridictionnel, bonne gouvernance ..."*

Solde global en 2004: nul, contre un excédent en 2003, à cause de la dégradation des flux nets de capitaux.

Questions diverses

La réforme des finances publiques: les recettes doivent augmenter de 20 % en 2005, alors que l'augmentation normale est de 7 à 10 % par an, augmentation venant des impôts et des douanes. On l'obtiendra en luttant contre la corruption, en donnant plus d'incitations aux gens qui tra-

Sources: entretien avec le Dr Hang Chuon Naron; Bulletin Economique du Conseil économique et social, n° 1; et sources diverses.

A PROPOS ...

l'affaire Hambali ... et le cas Ismael

On se souvient de l'affaire Hambali, expliquée pour *Cambodge Nouveau* par le conseiller du Premier ministre Om Yentien (cn 227). Au nombre des condamnés à la prison à perpétuité, et emprisonnés, figure un Cambodgien, Sman Ismael. Ismael n'était pas "moto-dop" (erreur de c.n.) mais il a "fait le moto-dop", a

dit Om Yentien, pour le groupe Hambali et le repérage des ambassades des Etats-Unis et de Grande Bretagne.

Selon une enquêtrice privée, Ismaël, Cambodgien, la trentaine, a été quelques mois étudiant à la madrasa (collège privé) de Chom Chau, financée par le Koweït, puis 2 ans à celle de Takeo. Le Koweït finance ainsi 8 écoles au Cambodge. On y apprend le Cambodgien et on y suit les programmes cambodgiens,

on y apprend aussi l'arabe, et un islam orthodoxe. Ismael a obtenu une bourse d'études payée par l'université (collège privé) de Yala, dans le sud de la Thaïlande (à majorité musulmane). Cette université enseigne un islam fondamentaliste, orthodoxe, 5 prières par jour etc ... Ismael y a rencontré Ibrahim, thaïlandais, qui souhaitait venir au Cambodge. On retrouve là le fil de l'exposé de Om Yentien. L'intéressant de ces informations concer-

nant Ismaël c'est qu'elles confirment le processus de recrutement des terroristes: ils sont repérés dans les madrasas, on les forme ensuite par étapes dans des centres successifs, on leur confie progressivement des responsabilités.

Librairies francophones
Mékong Libris renonce à sa librairie de Siem Reap, mais a créé une section francophone dans la librairie *Monument Books*, bd. Monivong.

Investissements 2004

le mieux (réforme de la fonction publique), en généralisant les payments par chèques, ...

Prix de l'électricité: ils ne reflètent pas la hausse des prix du pétrole à cause des subventions de l'Etat; il n'y a pas eu d'augmentation depuis 5 ans. "A long terme, ce n'est pas supportable". Il faut de nouvelles sources d'électricité, remplacer le diesel par le fuel lourd dont le coût est de 8 cents / kwh au lieu de 15 à 17, il faut des centrales hydro-électriques et au gaz. Il faut aussi un réseau de transmissions, qui est commencé.

Dettes: "les dettes normales, avec un délai de grâce de 10 ans, un remboursement sur 30 ans, un taux de moins de 1%, sont prévues, et gérables. Pour les dettes anciennes: à la Russie, elles seront probablement réduites de 93 %; aux Etats-Unis: on ne sait pas; cela dépend de l'environnement politique, juridique, économique ...".

Le système des concessions: la question dépend des ministères de l'Agriculture et de l'Aménagement du Territoire. "Pour l'instant, c'est le statu quo".

Casinos: les recettes ont progressé d'environ 25 % en 2004.

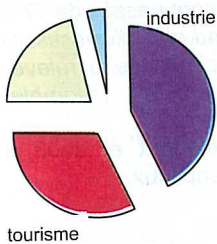
Pétrole: "il y a de bons espoirs de découvertes dans le golfe de Thaïlande. Il faut investir encore 50 millions de dollars et on pourra exploiter dans trois ans", selon certaines sources, qui estiment qu'on aurait trouvé du pétrole dans la zone contestée, mais qu' "on ne diffuse pas d'informations parce que celui qui découvre un gisement et l'exploite le premier a des droits particuliers. Si on fait état d'une découverte, les concurrents du côté thaïlandais vont accélérer les recherches".

Rappelons cependant ce que disait récemment la *Cambodian National Petroleum Authority* (cn 228): pour l'instant on n'a rien trouvé de commercialement exploitable, l'exploration complète des eaux territoriales ne sera pas terminée avant 5 à 6 années. En supposant que l'on trouve du gaz ou du pétrole, la période de "développement" qui précède l'exploitation est de 3 ans pour le pétrole et de 4 ans pour le gaz.

Investissements agréés en 2004

Les investissements agréés en 2004 sont en légère progression par rapport à 2003: le montant total est de 345,64 millions de dollars, contre 317,64. (statistiques CDC).

Surtout l'industrie et le tourisme



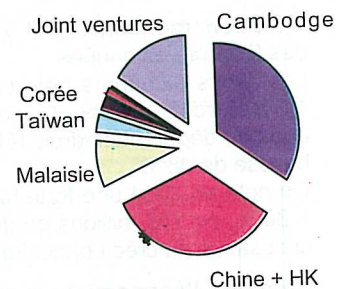
Les investissements ont principalement concerné **l'Industrie**, 147,24 millions de dollars (dont Confection 114,2), et le **Tourisme** avec 113,7 millions de dollars. Suivent les **Infrastructures** avec 71,68 millions; et **l'Agriculture** loin derrière avec 12,349 millions.

Cambodgiens et Chinois en tête

Les projets 100 % cambodgiens agréés en 2004 totalisent 87,46 millions de dollars, dépassant de peu les projets 100 % chinois (Chine et Hong Kong) avec 85,33 millions de dollars. La Malaisie est très présente aussi, avec un projet de 11,5 millions de dollars dans la Confection agréé au dernier trimestre 2004. Autres investisseurs: Taïwan, la Corée, Singapour. On observe

la presque totale absence de projets non asiatiques.

On observe que la Chine n'investit pas uniquement dans la Confection. Elle projette un investissement de 40 millions de dollars dans le Tourisme, la Confection pour une fois arrive en deuxième position avec 29,5 millions de dollars de projets.

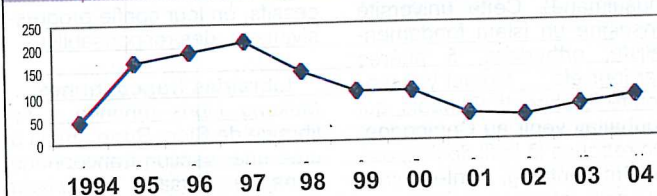


L'évolution des projets agréés depuis la création du CDC, *Cambodian Development Council*, en août 1994 est retracée dans les graphiques ci-dessous.

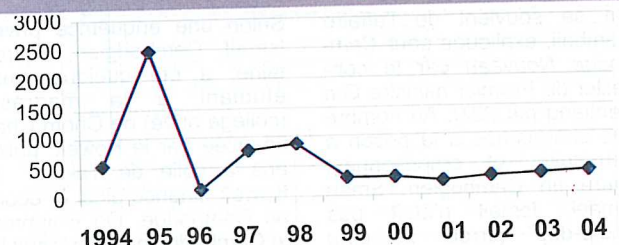
L'accalmie que l'on observe à partir de 1998 vient de l'obligation faite aux investisseurs de déposer 2 % du montant de leur projet (détails cn 226). L'effet de cette mesure: la presque totalité des projets agréés sont effectivement suivis d'investissements.

Le comité exécutif qui agréé les investissements est

Nombre de projets agréés 1994 — 2004



Valeur des projets agréés 1994 — 2004 (mio \$)



la confection décélère

Confection

un ralentissement provisoire ?

Les chiffres de janvier et février 2005, premiers mois depuis la fin des quotas, traduisent un assez net ralentissement de l'activité.

Le nombre d'usines en activité est passé de 224 à 219. Cette diminution de 5 unités n'est pas très significative parce que bon nombre d'usines s'agrandissent tandis que certaines plus petites unités disparaissent.

Plus significative est la perte de 7 505 emplois d'un mois à l'autre.

Les derniers chiffres concernant les exportations reflètent la même tendance:

Exportations: un certain ralentissement

- en janvier, les exportations de confection cambodgienne vers les Etats-Unis ont atteint 106, 523 millions de dollars, un très bon chiffre, en progrès de presque 66 % sur janvier 2004.

- en février, la valeur de ces exportations a atteint 102, 773 millions, c'est un chiffre élevé mais le progrès n'est plus que de 18,1 % sur le même mois de 2004.

Diminution aussi pour les exportations vers l'Union Européenne: environ 34 millions de dollars en janvier, environ 26 millions en février.

Même observation pour les pays "autres" (hors Etats-Unis et Union Européenne): - en janvier 12,42 millions de dollars d'exportations, un progrès de 28,1 % sur janvier 2004; - en février 10, 31 millions d'exportations, le progrès n'est plus que de 18,1 %.

Pour les chaussures, dont les "autres pays" (hors USA et UE) sont de très bons acheteurs, même phénomène, plus accentué: en janvier les exportations avaient atteint 1,83 million de dollars, un progrès de 41 % sur janvier 2004. En février ces exportations ne sont plus que de 609,3 millions, c'est à dire en recul de 52,4 % sur février 2004. Vers l'Europe, progrès au contraire: les ventes de chaussures ont atteint 1,57 million de dol-

Situations contrastées

« Je suis pessimiste » nous dit un chef d'entreprise. Depuis la fin des quotas les prix ont diminué de 20 à 30 %. Les commandes vont à des pays moins chers que le Cambodge, la Chine, le Bangladesh ... Sur mes 1200 employés j'en ai déjà licencié 40 % depuis la fin de 2004. Si le business ne change pas, il faudra licencier encore ».

Et pourtant certaines grandes entreprises s'agrandissent, et les investissements dans la confection continuent (voir chiffres ci-dessous).

La diminution des commandes d'autre part est saisonnière. Les mois de février, mars et avril sont toujours faibles.

Bonnes nouvelles

Mais l'essentiel est que les grands acheteurs, les Etats-Unis, l'Union Européenne sont sur le point de prendre des décisions capitales, sans doute salvatrices pour le Cambodge.

L'Union Européenne va fixer les limites à partir desquelles les importations de Chine pourront être limitées. La Chine pourrait être exclue du système de préférences généralisées (GSP) si elle ne freine pas elle-même ses exportations, a dit le Commissaire européen Peter Mandelson le 15 mars.

Les Etats-Unis vont sans doute adopter prochainement la loi dite TRADE (Trade Relief Assistance for Developing Economies) en faveur de 15 pays asiatiques, parmi lesquels le Cambodge.

Déjà, beaucoup de fabricants de Taiwan (Makalot Industrial Co, Roo Hsing Garment, Formostar Garment, Eclat Textile, délocalisent en Asie du sud-est, en particulier au Cambodge. Le faible prix du terrain près de la frontière du Vietnam est un attrait, et le port d'expédition n'est à 60 km ...

Le président du GMAC Van Su leng, malgré un ralentissement jusqu'en avril-mai, s'estime «assez confiant pour l'ensemble de 2005 ».

lars en janvier et 1,95 million en février.

... et pourtant des investissements

Pour les 12 mois 2004, la très grande majorité des investissements industriels ont comme précédemment concerné la Confection: 114, 22 millions de dollars sur un total de 147, 24 millions.

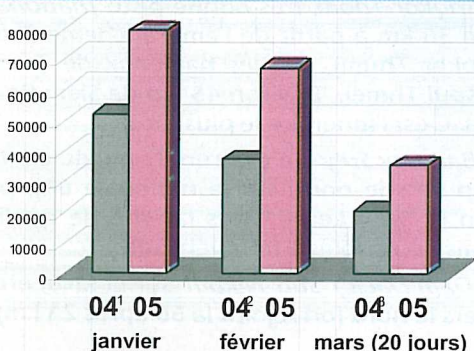
L'investissement dans la Confection, malgré l'arrêt du système des quotas le 1er janvier 2005, est resté soutenu. Projets agréés en 2004 (millions \$):

1er trimestre	39, 260
2ème	27, 921
3ème	21, 095
4ème	25,952

Ce sont les Chinois, comme précédemment, qui ont investi le plus dans la Confection du Cambodge. Sur 114,2 millions agréés en 2004 (mio\$):

Chine et Hong Kong	29 568
Malaisie	22 170
Cambodge	11 387
Taiwan:	7 370
Corée:	7 035 etc ...

entrées payantes dans le parc archéologique



2005 commence très bien pour le tourisme. En janvier et février 2005, et pour les 20 premiers jours de mars, le nombre des entrées payantes dépasse de loin celui des mêmes mois de 2004. La diminution à partir du mois de février est habituelle, le minimum se situant en juin.

Stat. : Apsara

Le Cambodge

Un entretien avec le

Secrétaire d'Etat au ministère de la Culture et des Beaux Arts

CHHUK PHOEURN

Hors du parc archéologique d'Angkor, le Cambodge regorge de temples, centres d'intérêt culturel majeurs, qui méritent bien que l'on parcoure quelques kilomètres. Ils ont longtemps été inaccessibles.

Koh Ker par exemple est un temple magnifique, à environ 80 km à vol d'oiseau dans le nord-est d'Angkor.

Jusqu'à une date récente c'était un exploit d'y aller en 4x4, avec plusieurs véhicules de préférence. On risquait fort de s'enliser, de perdre la piste – quand il ne fallait pas l'inventer -, et encore, une fois arrivé, on avait l'inquiétude de rencontrer des mines. Survoler Koh Ker en ballon, comme l'a fait l'épi-

l'extrême nord-ouest, ... de réaliser ainsi une vaste boucle dans le Cambodge du nord et du nord-ouest.

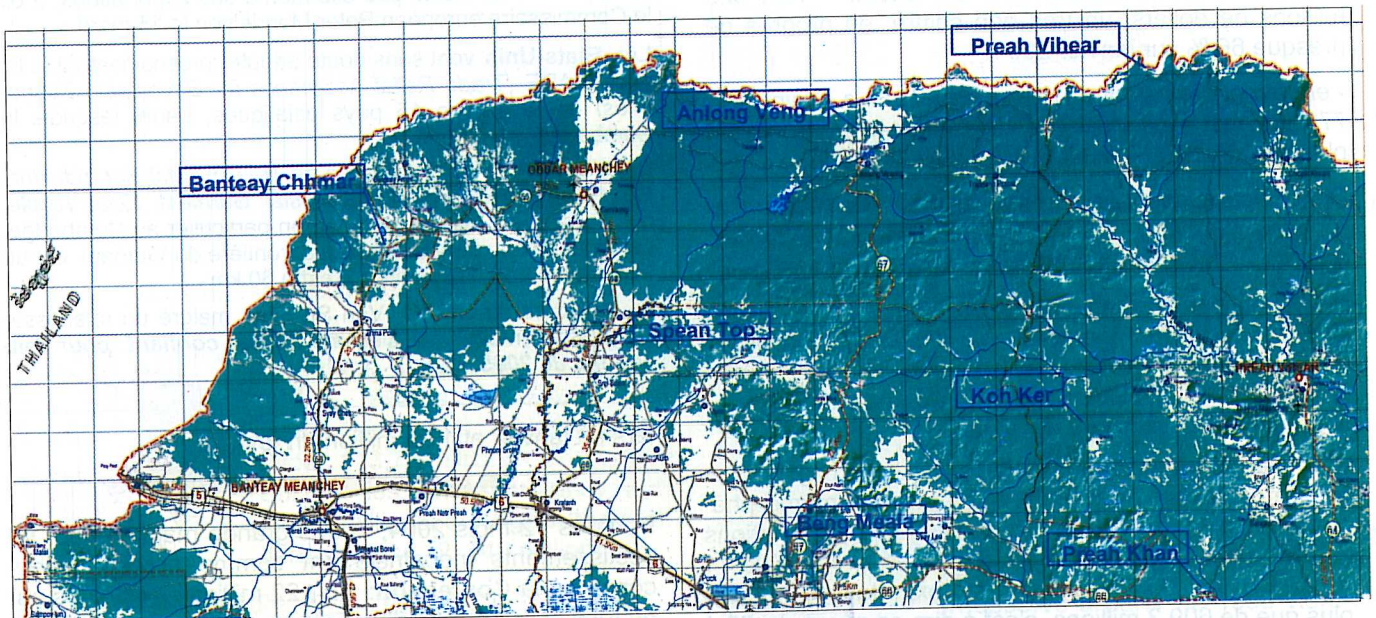
Koh Ker

C'est une destination toute naturelle, si l'on a visité le parc archéologique d'Angkor et que l'on garde un bon ap-

pétit culturel.

On y accède maintenant très facilement à partir de Beng Meala, temple important, situé à 35 km à l'est d'Angkor Vat. A Beng Meala à l'époque angkorienne comme aujourd'hui la route venant d'Angkor Thom bifurquait. Tout droit vers l'est elle menait au Preah

des trésors
à ciel ouvert ...



graphiste Claude Jacques (cn 146), ou en hélicoptère, ou en ULM, c'est une bonne idée, mais ces expériences restent réservées à un très petit nombre.

Avec l'idée de valoriser ces richesses archéologiques, extraordinaire chance du Cambodge, on a donc entrepris de les rendre accessibles aux visiteurs, c'est à dire à la fois de construire des routes et de gérer les temples.

"On", c'est un mélange, une conjonction originale d'intérêts publics et privés.

L'idée générale est de créer, à partir de Siem Reap, de vastes itinéraires qui permettront, étape après étape, de joindre les sites d'un intérêt exceptionnel que sont Koh Ker, Preah Vihear plus au nord sur la frontière de la Thaïlande, Banteay Chhmar dans

Khan, une douzaine de ponts et ponceaux de pierre subsistent sur cet itinéraire, comme le spean Ta Ong, le spean Khmeng; vers le nord-est elle menait à Koh Ker et plus au nord vers le Vat Pho (cn 208).

En fait Beng Meala est atteignable de quatre façons:

- à partir d'Angkor Thom, très bonne piste (nationale 66), environ 36 km à partir de l'embranchement sur la 66A (Nokor Thum), par les hameaux de Trach, Samraong, Koul Thmei. Environ 45 km de Siem Reap à Beng Meala. C'est l'itinéraire le plus facile.
- à partir de Banteay Srey (à environ 31 km du centre de Siem Reap vers le nord, sur la nationale 64), par Phnom Kulen et Svay Leu. Pistes latérite de qualité moyenne, mais accessibles à tous véhicules.
- à partir de Dam Daek / Sutr Nikum sur la RN6, environ 35 km vers le nord (on rejoint la 66 après 21 km).

au-delà d'Angkor

Preah Vihear

- à partir de la RN6, un peu à l'ouest de Kompong Kdei, la route 209 conduit à Beng Meala, environ 44 km, latérite.

Pour les routes:

- la section Beng Meala — Koh Ker sera concédée en "bot" (*build-operate-transfer*) à l'investisseur privé Kham Someth, qui a construit la route. Elle restera en latérite pendant 5 ans, elle sera ensuite asphaltée aux frais de l'investisseur.

Pour les temples:

- le temple de Beng Meala, depuis 2 ans sous la responsabilité de l'Apsara, est géré par le même investisseur.

- le temple de Koh Ker: également sous la responsabilité de l'Apsara selon une récente décision du Conseil des ministres. Même formule, même investisseur. Il prévoit d'investir 70 millions de dollars: hotels, motels, golf ... Les travaux "commerciaux" ont commencé. Les recettes seront partagées entre le gouvernement et l'Apsara.

Le ministère de la Culture prend en charge l'entretien et la restauration du temple, avec l'aide de l'Unesco. On prévoit d'abord une phase d'entretien, ensuite une phase de restauration par anastylose.

- il faut mentionner aussi dans cette région, sur la nationale 66, à 65 km à l'est de Beng Meala, le temple de Preah Khan, encore difficilement accessible. En 2000 il avait fallu 2 jours et demi à l'équipe de Claude Jacques pour l'atteindre. La cité au temps de son apogée, pouvait couvrir 25 km². Il est très endommagé, et encore victime de vols ...

... que l'on
entreprind
de gérer

Preah Vihear est à environ 70 km au nord de Koh Ker à vol d'oiseau. Une liaison routière est projetée depuis longtemps.

Elle permettrait aussi aux visiteurs venant de Thaïlande par Preah Vihear de rejoindre facilement Angkor et Siem Reap. On recherche la même formule de "bot". On attend l'approbation du CDC. En attendant, à partir de Koh Ker il est encore difficile de rejoindre Preah Vihear. On peut rejoindre, vers l'est, par une très mauvaise route, inexistantes selon certains voyageurs, en passant par Kulaen, la nationale 62. De là, environ 105 km faciles

jusqu'à Preah Vihear. Ou bien tenter sa chance directement à partir de Kulaen, vers le nord. Aventueux.

On peut signaler que ces parages très peu fréquentés comptent beaucoup de temples "mineurs" pour les visiteurs un peu explorateurs.

Preah Vihear, ce magnifique temple sur un éperon rocheux dominant la plaine, à la frontière de la Thaïlande, doit être très prochainement classé "patrimoine mondial" par l'Unesco.

On peut noter au passage, nous dit Chuk Phoeurn, que la vraie translittération serait Prah Vihara ("monastère sacré") plutôt que Preah Vihear.

L'idée est de faire là une importante porte d'entrée et de sortie internationale qui contribuerait à soulager Poipet, et à mieux répartir les visiteurs sur une plus vaste surface du pays.

De Preah Vihear vers l'ouest on rejoint en 118 km Anlong Veng, une autre nouvelle porte entre la Thaïlande (Sisaketh) et le Cambodge.

D' Anlong Veng (*sur ce site, voir cn 228*) on a le choix:

- soit rejoindre vers le sud Banteay Srey, le Parc archéologique d'Angkor et Siem Reap par la nationale 67 (rebaptisée 64) que la Thaïlande a commencé à réhabiliter;

- soit poursuivre vers l'ouest et atteindre 70 km plus loin la route 68.

A cet embranchement nouveau choix:

- vers le nord on rejoint O'Smach, troisième porte Thaïlande—Cambodge (Surin est à 45 km);

et vers le sud Samraong, capitale de la province de Banteay Meanchey.

(suite page 8)



Koh Ker — Photo Helicopter Cambodia

le Cambodge



Preah Vihear - Photo Helicopter Cambodia

(sur ces routes, *cn 227*).

A-t-on toujours soif de découvertes ? Banteay Chmar n'est pas loin, par la route 56, ni le très beau pont angkorien dit spean Top (ou O'Chik, ou encore localement spean boran) bien méconnu (*cn 226*).

Banteay Chmar

Banteay Chmar, la Citadelle du Chat, est un temple d'importance majeure, encore très peu fréquenté parce que très à l'écart dans le nord-ouest cambodgien

et longtemps inatteignable. Il a été débroussaillé et, après d'importants pillages, il est en principe gardé en permanence. Ce très vaste enchevêtrement de blocs de pierre, de galeries écroulées, ses impassibles tours à visage, sa magnifique enceinte qui conserve de très belles sculptures, et la forêt environnante, en font un impressionnant terrain de découvertes. (*cn 226*).



dans le
nord-ouest
une grande
diversité
d'itinéraires
"en boucle"

Sambor Prey Kuk

A environ 30 km au nord de Kompong Thom, facilement atteignable, c'est un site au charme très particulier. De cette ancienne capitale pré-angkorienne du Kambuja reste plus d'une centaine de temples, tours de briques éparées dans une forêt claire, intéressante pour les férus d'archéologie comme pour les amateurs de belle nature. L'aménagement et la mise en valeur de ce site est l'un des objectifs du ministère de la Culture. Les projets sont de plusieurs ordres, explique S.E. Chuk Phoeurn.

- la restauration, qui sera prise en charge par une université japonaise. C'est déjà une équipe japonaise qui a réalisé le relevé précis de ce très vaste site.
- l'aménagement du site, qui a fait l'objet d'un memorandum détaillé. Plus de 2000 ha sont protégés. Le "zonage" est fait. Il comporte une zone "intouchable", une zone "archéologique", et une zone pour le développement.

Sambor Prey Kuk comportera un *Musée du site*, avec un parking, et un *Centre culturel* pour lequel ont été réservés 2 ha, donnés par la Province. On prévoit un circuit pour les visiteurs, que l'on pourra parcourir à cheval ou en charettes à boeufs. L'investissement est estimé à 3 à 5 millions de dollars. On attend la décision du gouvernement japonais.

Le ministère de la Culture le "prendra en mains" après le temple de Koh Ker, nous dit M. Chhuk Phoeurn.

De Banteay Chmar on peut gagner Sisophon sans difficulté, et retrouver la frontière thaïlandaise à Poipet. Ou bien retourner à Siem Reap par la RN6.

le spean Top

A partir de Samraong, au lieu d'aller vers Banteay Chmar, on peut rejoindre vers le sud la RN6 à Kralanh. A peu près au milieu de ce trajet, environ 7 km après Chong Kal, un très beau pont angkorien qui rappelle celui de Kompong Kdei (*cn 226*).

On voit que le nord-ouest du Cambodge offre aux vi-siteurs à la fois de vastes espaces encore très peu courus, beaucoup de centres d'intérêt archéologique, et un réseau de routes qui les rend de plus en plus accessibles, permettant une grande diversité d'itinéraires et de "boucles".

au-delà d'Angkor

Battambang

Les environs de Battambang, en plus du temple de Banone, du Vat Ek, du Phnom Sampeou, qui sont bien connus (*cn 205*), comptent beaucoup de sites archéologiques et préhistoriques. La grotte de Laang Spean (parce qu'elle ressemble à un pont) sur le côté sud de la colline de Banone; les grandes grottes bouddhiques du Phnom Sampeou; le "groupe Sneng" (poteau); un stupa de style birman sur la route de Pailin ... On étudie un circuit.

**chaque année
un nouveau
musée
provincial**

Il comptera plus de 100 pièces, actuellement déposées dans la résidence du gouverneur.

Il est prévu que chaque province aura son musée: 250 m², avec salle d'exposition en bas, administration et salle de projection à l'étage.

Le premier de ces musées de province est celui de Takeo, en cours d'aménagement. Le second est celui d'Angkor Borei. Suivront, au rythme de un chaque année, d'autres musées, en commençant par les provinces qui entourent le Grand Lac: Battambang (le musée existe déjà, on attend les vitrines), Banteay Meanchey, Pursat (il aurait un caractère ethnographique), Kompong Chhnang, Kompong Thom, ...

Angkor Borei et les musées provinciaux

Pour présenter les trouvailles faites dans les environs d'Angkor Borei (*cn 213*), un nouveau musée local, remplaçant le petit musée existant, est en construction, avec le concours de l'université de Hawaï. Reste à achever les toitures. Il sera terminé vers le mois de mai.

Ces constructions sont faites aux frais du gouvernement. On discute des recettes: le Tourisme aurait 15 %, le gouvernement 10 %, la Culture 5 %, la Sokimex 15 à 20 % ?

Avec la collaboration de plusieurs entités, les ministères du Tourisme, de la Culture, des Travaux publics, l'Apsara, l'EFEO ... le tourisme culturel est promis à un bel avenir.

SCA accompagne Cambodge Nouveau dans sa nouvelle formule.



LE POINT SUR

L'HÉVÉACULTURE

un entretien avec le directeur de la DGPH LY PHALLA

Si l'on s'en tient à un indicateur simple, les exportations de caoutchouc par les 8 plantations prises en compte, on peut être assez déçu: elles régressent. 32 764 tonnes en 2003, et 26 029 tonnes en 2004, c'est à dire **une baisse de 20,5 %**. La diminution est quelque peu masquée par la valeur de ces exportations. A cause de la forte hausse des prix sur le marché international, la valeur des exportations n'a baissé que faiblement, passant de 31,07 millions de dollars à 30,5 millions.

La raison de la baisse de la production, explique le directeur de la Direction Générale des Plantations d'Hévéas (DGPH) M. Ly Phalla: on coupe les vieux arbres, dont certains ont été plantés dans les années 60; et il faut attendre que les arbres nouvellement plantés à partir des années 1995-1998 entrent en production.

Certaines plantations ont commencé à replanter de petites surfaces dès les années 1995-99, comme Kraek et Beng Ket. D'autres comme Chup à partir de 1999 des surfaces plus importantes, dépassant nettement 500 ha par an, d'autres comme Snuol ont pris du retard, et ont encore des surfaces où sont mêlés des hévéas et d'autres arbres qui rendent l'exploitation incommode. Les plantations se trouvent donc aujourd'hui dans des situations assez diverses, certaines comme Chup ou Kraek sont en bonne forme, d'autres moins.

**Production en diminution jusqu'en 2008**

Depuis 2000 il y a eu des efforts importants de replantation, encouragés par la montée des prix du caoutchouc sur le marché mondial. En 2004, il a été planté 4 554 ha d'hévéas (voir tableau, stat. DGPH).

La production va continuer à diminuer jusqu'en 2008, dit M. Ly Phalla, et atteindra un minimum d'environ 20 000 tonnes. Elle remontera à partir de 2010, à mesure que les nouveaux arbres arriveront à maturité. Elle atteindra à terme 60 à 80 000 tonnes.

Fiscalité

Comme le secteur de l'hévéaculture est quelquefois soupçonné de n'être pas transparent, on peut savoir en détail ce que chaque plantation a versé à l'Etat en 2004. Il y a au total 12 sortes d'impôts: patente, sur les salaires, sur l'exportation (de loin le montant le plus fort, presque 12 milliards de riels au total en 2004), sur les produits importés, la TVA, sur les moyens de transport, un prélèvement sur les réparations des véhicules, camcontrol, et "autres", et même un impôt spécial plus ou moins volontaire dit "subvention à l'Etat" que paient les plantations les plus rentables. Au total 20,249 milliards de riels en 2004.

Privatisations:

On en parle depuis 10 ans. Le principe en est admis depuis longtemps. Elles sont été retardées par le fait que, pour privatiser, il fallait d'abord estimer la valeur de chaque plantation. Sinon, quelle offre faire aux in-

Plantations	Surface concession	Surface exploitée	Nouvelles plantations	Exportations 2004 (t)	La surface concessionnée totale est pour les 9 unités (7 plantations d'Etat + IRCC + Thum Ring, sans les exploitations familiales AFD) de 67786 ha, comprenant non seulement les surfaces exploitées mais les surfaces plantées non exploitées (jeunes arbres, vieux arbres), et les surfaces occupées par l'usine, les routes, les villages, les écoles, le cimetière, et les surfaces plantables "en réserve". Les nouvelles plantations, au total 16 000 ha, ont été faites depuis 1995 pour certaines et entreront bientôt en exploitation, mais plus grande partie depuis 2001 (4 454 ha en 2004). Il faut attendre 2010 pour que ces nouvelles plantations arrivent à maturité et compensent la disparition des vieux arbres.
Chup	15 229, 5	6 872, 6	4 171, 5	8 359, 2	
Peam Cheang	5 053, 7	2 644, 8	769, 1	3 252, 0	
Kraek	5 878, 1	3 353, 3	910, 1	3 558, 0	
Memot	11 797, 5	3 214, 5	1 850, 5	2 850, 0	
Snuol	4 970, 7	1 902, 5	958, 2	2 059, 2	
Chamcar Andong	8 735, 3	3 075, 5	2 084, 7	2 766, 0	
Beng Ket	8 887, 8	2 880, 7	1 208, 0	2 864, 4	
IRCC	1 033, 0	624, 1	280, 3	320, 4	
Thum Ring	6 200, 0	0, 0	1 894, 8	-	
AFD			1 876, 8	-	
total	67 786, 0	24 568, 1	16 005, 0	26, 029, 2	

vestisseurs ? Sur quelles bases discuter ? Un audit a donc été demandé par la Banque asiatique à un organisme indépendant. Les choses ont traîné en longueur, mais l'audit est maintenant achevé, et il est "à l'examen".

Cependant, fait observer M. Ly Phalla, cet audit n'est pas très satisfaisant parce qu'il laisse dans l'ombre certains facteurs. Par exemple: il y a sur les plantations des gens qui n'ont rien à y faire. Il faudra les évacuer, et les indemniser pour cela. Comment calculer le coût de ces indemnisations ? L'audit de l'ADB n'en dit rien, laisse cette question aux autorités cambodgiennes. Peut-être va-t-on décider de faire une contre-expertise ...

la Banque mondiale abandonne

Encore un sujet que l'on évoque depuis des années. L'idée générale: développer les plantations familiales sur une grande échelle. On a parlé de 500 000 ha. La France a lancé un projet-pilote de plantations familiales en 1999, qui totalise aujourd'hui une surface plantée de 1 876, 8 ha. On peut parler de succès.

L'idée était que ce projet-pilote serait pris en relai par la Banque mondiale qui lui donnerait une très grande ampleur. Un projet parallèle consistait à faire l'inventaire des terres cambodgiennes propres à la culture de l'hévéa, qui ne se limitent pas forcément aux fameuses "terres rouges".

Tout cela tombe à l'eau. Aux dernières nouvelles la Banque Mondiale ne prendra pas ce relai. "La Banque mondiale a fait un enfant avec le Cambodge, et maintenant elle l'abandonne", commente M. Ly Phalla.

Le projet-pilote de l'AFD: un succès

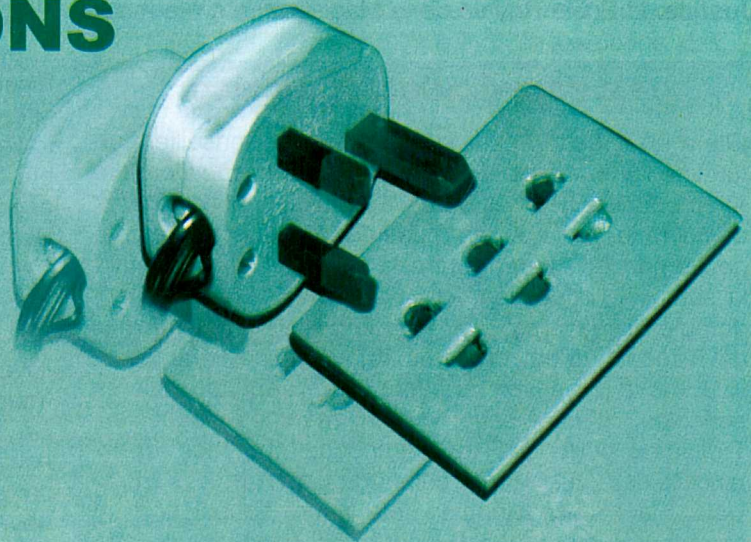
Le projet-pilote de plantations familiales financé par l'Agence Française de Développement, lancé et piloté par Philippe Monnin, après des débuts difficiles, a atteint le rythme fixé en 1999: 500 ha plantés par an. Au total, les objectifs sont atteints, même dépassés, avec **1873,6 ha plantés en six ans, concernant 448 familles.**

C'est un succès à plusieurs titres, explique Julien Calas, chef de projet à l'AFD: - en premier lieu, les villageois, d'abord très réticents, sont maintenant convaincus; il y a même des listes d'attente; - grâce à la qualité des clones, les arbres nouvellement plantés peuvent être saignés à six ans, au lieu de 7 ou 8; on va mettre en saignée les premiers arbres plantés dans le cadre du projet-pilote. - grâce aux nouveaux clones, grâce aux cultures intercalaires et grâce à la forte montée des prix du caoutchouc sur le marché international (aux environs de 1200 dollars la tonne de TSR10 après un point bas de 800), les petits planteurs devraient s'y retrouver; - ils ont le choix entre une dizaine d'unités de traitement; - leur part de revenus, dans le prix de vente final, a tendance à augmenter.

Quels sont les problèmes ? Il y a prolifération de plantations "hors projet", sur initiatives individuelles: 1460 ha ont ainsi été plantés en 2004, on prévoit 2500 ha en 2005, et un total de 11 700 ha ! C'est très bien, mais il faudrait que l'Etat encadre cette activité, s'assure de la qualité des clones, du savoir-faire des planteurs, car les rendements et les recettes en dépendent dans la proportion de 1 à 5 !

L'AFD poursuit son programme en 2005 avec 500 nouveaux ha, et arrête en 2006. Mais il apparaît qu'ensuite la Banque mondiale ne prendra pas le relai ...

**WORKABLE
SOLUTIONS**
not
excuses



Tel : +855 (0)23 426 056
www.cominkhmere.com



**comin
khmère**

POWER . AIR CONDITIONING . WATER

S.E. Ang Vong Vattana *ministre de la Justice* la réforme de la Justice

Très communément critiquée, la Justice est en pleine réforme, expose le ministre de la Justice S.E. Ang Vong Vattana aux membres de Chambre de Commerce Franco-Cambodgienne réunie le 28 février. Cette réforme s'inscrit dans le cadre de l'article 58 de la Constitution. Elle respecte la tradition historique (le droit romano-germanique) mais admet l'apport de certains concepts de la *common law*; et elle tient compte de l'environnement international.

La réforme comporte 6 chapitres:

1. attributions du ministère de la Justice (Conseil Supérieur de la Magistrature, Conseil des Juristes, présidence du Conseil des ministres, Ecole Royale de la Magistrature), **sa réorganisation**, y compris les cours et tribunaux du Royaume (fonctionnement, gestion, locaux, équipement, moyens de communication).

2. cohérence du processus de production législative: code civil et code de procédure civile, code pénal et code de procédure pénale: les projets des deux codes, achevés, sont actuellement au Conseil des Juristes);

3. statut de la magistrature: création d'un corps unique, garantie de l'indépendance des magistrats, sélection par concours, rôle du Conseil supérieur de la Magistrature, échelle de rémunérations

4. formation des magistrats et des auxiliaires de la Justice. L' Ecole Royale de la Magistrature a été mise

en place par la France en 2002 (*cn 204*), avec 12 centres de stage pilotes. La première promotion de 50 élèves est sortie, ils sont maintenant en stage dans les tribunaux de provinces. Ont été créés aussi: un Centre de formation des avocats, et dernièrement une Académie des professions judiciaires. En projet: des écoles de greffiers et d' huissiers, qui rendront notre système judiciaire plus efficace.

5. diffusion du droit et amélioration de l'accès au droit. Il s'agit ici de fixer d'abord la terminologie dans un lexique juridique tri-lingue khmer-français-anglais; de diffuser les projets de loi, les textes des codes et des textes de droit auprès des cours et tribunaux; de créer des maisons du droit dans les districts; de faciliter la compréhension du droit et des procédures par les citoyens -les ONG peuvent nous y aider; de développer la recherche juridique, avec des contacts avec d'autres pays; de reprendre la publication du journal officiel.

6. lutte contre la corruption. La loi est en préparation, elle est en cours de validation, déjà adoptée en Conseil des ministres; on discute des pénalités. Il faut harmoniser les articles de cette loi spéciale contre la corruption avec les articles qui figurent déjà dans le code pénal. *"Oui, reconnaît le ministre, nous recevons pas mal de plaintes concernant les décisions de certains juges et magistrats, concernant l'application des décisions de justice; ce que nous pouvons faire c'est les remettre dans le droit chemin... En attendant les nouveaux*

La coopération française

Elle a un spectre très large, explique le Conseiller culturel de l'ambassade de France M. Dominique Dordain. Avec trois finalités générales: - appuyer et enraciner la démocratie, protéger les droits de l'Homme, soutenir la gouvernance; - lutter contre la pauvreté en soutenant la santé et l'éducation; -promouvoir le développement durable au travers de la gestion des services publics, de l'aménagement du territoire, de la politique de la ville, de la protection du patrimoine, l'appui aux filières agricoles, l'organisation des marchés agricoles. Troisième partenaire du Cambodge pour son assistance bi-latérale, après celles du Japon et des Etats-Unis, la France vient en tête pour l'enseignement supérieur, les bourses, la santé, la protection du patrimoine (Angkor, recherche ...). Grâce à la présence française, la France a sans doute une influence qui dépasse le volume de ses moyens financiers.

Concernant la gouvernance, nous sommes engagés dans trois domaines: l'appui à la réforme de la Justice, à l'ouverture du Cambodge dans le domaine commercial (formation de l'administration à l'OMC, comment exploiter l'entrée à l'OMC), amélioration du

fonctionnement de l'administration (ERA), appui aux cadres de la réforme administrative, et de la décentralisation où la France a beaucoup d'expérience, appui à la politique de la ville avec l'achèvement cette année du schéma directeur de la ville de Phnom Penh, et de même pour la santé (carte sanitaire).

Affaires étrangères / AFD: redistribution des rôles

Il va y avoir redistribution des rôles entre l'Agence française de Développement et les Affaires étrangères. De la compétence de l'AFD seront les secteurs économiques, le développement rural, la santé, l'éducation en dehors de l'enseignement supérieur, le développement industriel, la gestion du service public, l'eau et l'assainissement, l'environnement. Resteront du domaine des **Affaires étrangères** ce qui est lié à la gestion régalienne de l'Etat, justice, police, l'administration générale, les domaines liés à l'enseignement supérieur, à la recherche, à la francophonie, au domaine associatif, la coopération décentralisée, le multi-latéral, la politique régionale.

Le temps que le relai soit pris par l'AFD se produira un **hiatus d'un an ou deux ...**

codes, nous utilisons le code de l'Apronuc. Ces textes ne sont pas suffisants; et ils ne sont pas toujours clairs, ils sont sujets à interprétation".

S'agissant de la corruption, la question se pose de la rémunération des magistrats. Leurs salaires ont été relevés, mais ils estiment que ce n'est pas suffisant.

"Cette question relève du Conseil supérieur de la magistrature. Personnellement, dit le ministre, je ne pense

pas que l'augmentation de la rémunération des magistrats suffira à lutter contre la corruption. Les dossiers qu'ils traitent peuvent leur rapporter deux ou trois fois leur salaire, on ne supprimera pas la tentation".

"En cas de plainte les magistrats doivent me faire un rapport en expliquant comment il a été procédé. Si la procédure n'a pas été respectée nous en référons au Conseil supérieur de la magistrature".

Michel Bonnieu, chef du projet "appui à l'état de droit"

le nouveau Code pénal

"ce qui se fait de mieux dans le monde"

L'objectif de l'"appui à l'état de droit", programme de la coopération française, explique Michel Bonnieu aux membres de la Chambre de Commerce Franco-Cambodgienne, le 10 mars, est d'aider les autorités cambodgiennes à mettre en place les structures qui permettront notamment aux entreprises d'exercer leurs activités.

Il souligne d'abord l'existence de juges non corrompus, de cas où la justice fonctionne bien.

Ce programme de coopération est multiforme. Il comporte:

- une assistance technique auprès du ministre (un magistrat, une avocate);
- des missions ponctuelles d'universitaires, avocats, professeurs de droit, greffiers, notaires, policiers, experts en médecine légale ...

formation des ressources humaines

pour les **magistrats**: l'Ecole Royale de la Magistrature, mise en place en 2002, forme les magistrats. L'admission est faite sur concours, un concours juste, où sur 400 candidats, 55 ont été retenus. Nous participons également à la formation des magistrats du futur tribunal des khmers rouges. La valeur de cette ERM est unanimement reconnue, par les autorités cambodgiennes comme par tous les bailleurs de fonds.

pour les **avocats**, qui constituent un contre-pouvoir, essentiel, vis-à-vis du juge d'instruction –il instruit «à charge et à décharge»-, un Centre de formation des avocats a été créé. On y entre sur concours, la formation dure deux ans.

Nous rapprochons magistrats et avocats dans des exercices de simulation, où chacun joue son rôle: police, magistrat instructeur, procureur, juge, avocats. On enseigne évidemment l'éthique, la déontologie. Si 40 ou 50 % des promotions de magistrats sont intègres, ce sera très bien.

il faut évidemment une **police judiciaire**. Elle agit (perquisitions, recherches, interrogatoires ...) sur commission rogatoire délivrée par le juge d'instruction. Nous avons créé une Ecole de police judiciaire (à Deyet sur la RN1). Et très prochainement sera installé un **laboratoire de police scientifique et technique**.

Un tel laboratoire peut apporter la preuve qu'un crime a été commis, analyser une arme, un projectile, faire une autopsie et trouver les causes de la mort, ses circonstances, retrouver l'empreinte adn, c'est-à-dire l'identité d'un criminel, ...

appui au processus législatif le nouveau code pénal

Nous avons fait les projets de **code pénal et de code de procédure pénale**, tandis que les Japonais ont fait les projets de **codes civil et de procédure civile**. Leur système est proche du système français (romano-germanique) bien différent du système anglo-saxon de la *common law*.

Aux situations qui sont les mêmes qu'en France, vol, viol, meurtre ... le nouveau code ajoute des dispositions tenant compte des particularités du Cambodge: concernant par exemple l'atteinte à la personne des bonzes, l'offense envers le roi, ... Il prend en compte aussi certains aspects de la *common law*, notamment en matière commerciale. Exemple de disposition empruntée au droit anglo-saxon: pour une peine n (excédant pas un an la possibilité d'effectuer, au lieu d'aller en prison, une peine de substitution (« travail communautaire »)

Ce nouveau Code pénal est très différent du précédent (120 infractions au lieu de 35). Un exemple, nous avons introduit la responsabilité pénale des personnes morales qui ne figurait pas dans l'ancien. Ce nouveau code, très en avance, inscrit le droit cambodgien dans le droit international, il est conforme à toutes les conventions, à tout ce qui se fait de mieux dans le monde.

Ce projet a été réalisé par des juristes français, des informaticiens et une équipe de 27 juristes cambodgiens; un travail de plus d'un an.

Les modifications ne concernent pas seulement le fond, mais la forme, de façon que n'importe qui puisse se retrouver dans ce code.

Publications: il faut non seulement qu'il y ait des co des mais qu'ils soient connus des entreprises et du pu blic. Nous créons pour cela des ouvrages en français et

la réforme de la Justice

en khmer. Vient de paraître: le **Projet de nouveau code pénal, commenté et comparé**, 394 pages, en khmer et en français, rédigé par Michel Bonniou et une équipe khmère et, en trois langues, khmer-français-anglais, un **Guide du droit pénal et de la procédure pénale** existant aujourd'hui. Ce guide contient aussi **la loi sur la création du tribunal des khmers rouges**. A la fin de l'ouvrage, un **lexique des termes juridiques** en trois langues.

Cham Roeun, qui fait un doctorat à Paris I, a réalisé un ouvrage de 400 pages sur **le droit du Travail**, en cambodgien, où il analyse les sentences arbitrales rendues. On projette la relance du **Journal Officiel**.

Les lois en vigueur un ensemble aux sources multiples

En attendant que les nouveaux codes soient adoptés, il existe des dispositions pénales; et il existe un **code du travail** avec les droits et les obligations des salariés et des employeurs. Les dispositions actuellement en vigueur sont pour certaines postérieures aux accords de Paris du 23 octobre 1991, et d'autres antérieures. Elles se trouvent dans l'ouvrage cité.

- **Sources postérieures:** - la Constitution du 21 septembre 1993 qui comporte des dispositions pénales; - le code de l'Apronuc (*Untac code*) de 1992 qui comporte des qualifications pénales mais ne couvre absolument pas le champ pénal; - la loi de 1993 sur la procédure pénale; - celle du 12 août 1999 sur la détention provisoire.

Cette loi —empruntée à la common law— limite la détention provisoire à 4 mois, + 2 mois. C'est un délai extrêmement court, trop court à mon avis: on remet dans le circuit criminel des gens à la dangerosité avérée. Une enquête ne peut pas se faire en six mois. C'est une loi dangereuse, en vigueur actuellement. Et s'il y a erreur judiciaire ? Il vaut mieux à mon avis apprendre aux magistrats à utiliser la détention provisoire avec retenue, avec suffisamment d'éléments à charge. Je suis personnellement pour un allongement de la détention provisoire pour permettre une enquête en toute sérénité.

- **Sources antérieures aux accords de Paris:** là on est

plus dans le flou parce que l'article 156 de la Constitution de 1993 indique que certaines lois promulguées sous divers gouvernements tels que le Sangkum, la République khmère, la République populaire du Kampuchea devenue l'Etat du Cambodge, sont encore en vigueur (sous trois conditions) ... Ces lois sont les suivantes: - la loi de procédure criminelle de 1999, - le code de procédure pénale de 1962, - et le code pénal de 1968. Dans l'ouvrage cité figurent des tableaux qui combinent toutes ces lois.

Les nouveaux codes simplifieront tout cela en constituant une référence unique.

procès des khmers rouges adopter d'abord le code pénal

L'ouvrage donne aussi la loi sur le procès des khmers rouges. L'accord intervenu dit que l'on doit « utiliser le droit existant ». Avec la diversité des dispositions en vigueur, ça risque d'être une vraie prise de tête, surtout pour les magistrats venus de

l'étranger ! On va pouvoir contester facilement la légalité du tribunal, d'où un renvoi devant le Conseil constitutionnel, et six mois pour qu'il se prononce; contester le terme de «génocide» —car il s'agit en fait non d'un génocide mais de crimes contre l'humanité, etc ... Ce procès sera très intéressant mais il sera très difficile à mener ...

Il faut à mon avis, dit Michel Bonniou, **que le code pénal soit adopté avant le procès**, car ce code au moins est clair, bien vérifié. On pourra l'utiliser car en cas de crimes contre l'humanité, les lois peuvent être rétro-actives. Si on vote d'abord la loi contre la corruption telle qu'elle est actuellement, comme le voudraient les anglo-saxons et des bailleurs de fonds —une véritable armée—, on verra qu'elle est incompatible avec la procédure pénale existante.

Cette loi contre la corruption dans son état actuel n'est pas bonne, un exemple d'anglo-saxonisme. On travaille à l'améliorer, mais ...

Corruption et rémunération

C'est vrai, augmenter la rémunération des magistrats ne mettra pas fin à la corruption, comme l'a dit le ministre. Ils gagnent actuellement 300 à 400 dollars par mois, parfois 500 ... (il y a trois ans, ils étaient à 80—100). Mais du moins s'ils sont bien payés on pourra être très exigeant, appliquer des sanctions extrêmement sévères, jusqu'à la radiation.

En fait une nouvelle augmentation se heurte à un blocage: le budget ne le permet pas, et les autres hauts fonctionnaires veulent évidemment des salaires équivalents.

adopter
d'abord le
code pénal

... et
amender
la loi
anti-
corruption

CAMBODGE
NOUVEAU
le journal
des
décideurs
votre
meilleur
investissement

Cambodge Nouveau
mensuel
culture
Politique-Economie-Finances

Publié par la SERIC
directeur —rédacteur en chef
Alain Gascuel
Photos : Art Studio, etc ...
Impression 3D et CIC
Centre Informatique du Cambodge
avec le soutien
de l'Ambassade de France

CAMBODGE NOUVEAU

58 rue 302 BP 836 Phnom Penh
tel 023 214 610 mobile 012 803 410
E-mail cn@forum.org.kh



LIVRES

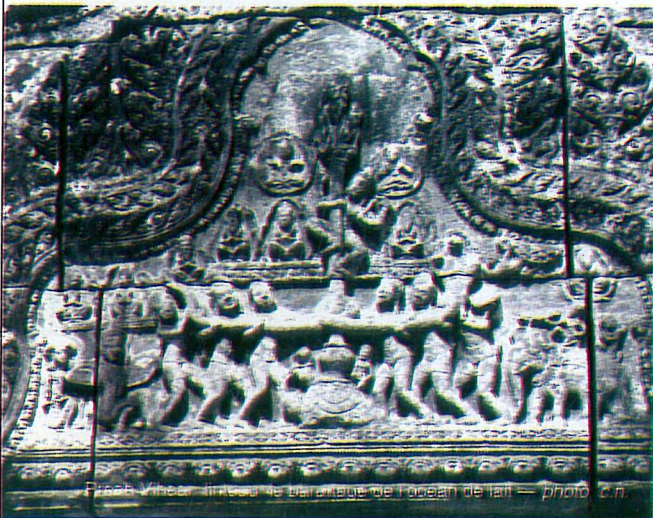
L' Empire khmer

Cités et sanctuaires Vème—XIIIèmes siècles

par Claude Jacques, photos Pierre Lafond

Cet ouvrage magnifique, 400 pages grand format, foisonnant en admirables photos en couleurs, est d'abord un plaisir de l'oeil. On ne se lasse pas de passer d'ensembles grandioses comme le temple de Preah Vihear, aux délicatesses de certains frontons, de certains bas-reliefs, aux teintes que donnent aux pierres les lichens et les dorures du soleil, de s'étonner de l'alliance et des combats du végétal et de la pierre.

C'est aussi un plaisir de l'esprit: le guide Claude Jacques membre de l'EFEO, épigraphiste, sait tout ce qu'il est possible de savoir en l'état des recherches, et le conte de façon alerte, non seulement sans pédanterie, mais en faisant du lecteur un peu son



compagnon d'aventure, marquant bien clairement où s'arrête le savoir, sur quels points les spécialistes s'interrogent, où commence le mystère, de sorte que le lecteur s'interroge avec lui et, de visiteur ignorant devient lui aussi explorateur attentif et curieux.

L'art khmer a laissé des traces sur des milliers de km carrés, jusque dans le nord de la Thaïlande à des centaines de km au nord-ouest du Cambodge. Le complexe d'Angkor ne représente qu'environ 5 % de l'empire khmer ! Grâce au déminage, au débroussaillage, aux progrès du réseau routier, ce domaine immense est devenu accessible.

On peut avec Claude Jacques visiter **Koh Ker** par exemple, **Preah Vihear** sur son éperon rocheux qui surplombe la plaine de 525 mètres, un ensemble impressionnant sur une rampe ascendante 800 m de long, qui pose beaucoup de questions: sur son orientation,

sur la curieuse dispositions des bâtiments, sur leur datation, sur leur rôle: à quoi servaient ces belles galeries formant comme un cloître, sans aucune

ouverture sur l'extérieur ?

On ne peut pas s'interroger toujours: on est content aussi d'avoir l'explication précise du fronton représentant le barattage de la mer de lait: les dieux, qui barattent, les démons, le mat qui représente le mont Mandara, le vase au-dessous qui recueille le nectar, reposant sur le dos de la tortue, et s'échappant du vase, Uccaiçravas, le cheval d'Indra, et la déesse Lakshmi. Le soleil et "le" lune observant la scène.

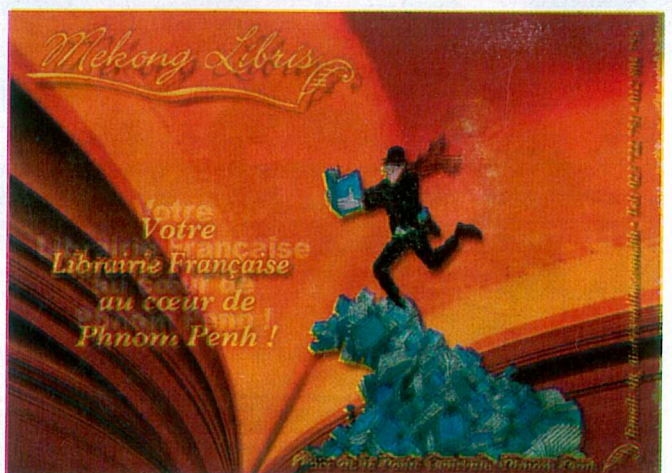
Moins connus: le **prasat Khna Sen Keo**, à une vingtaine de km au sud-est de Koh Ker, recèle des sculptures de grande qualité, de petits panneaux comme ceux du Baphuon —mais "très pillés" prévient l'auteur.

Dans la même région, sait-on que le **Phnom Dek** était déjà à l'époque angkorienne le centre de la métallurgie, grâce aux Kouys qui en maîtrisaient le savoir-faire (charbon de bois, ventilation par des soufflets en peau de buffle, une seule chauffe selon la méthode dite aujourd'hui "catalane"), Kouys qui eurent peut-être pour capitale une ville immense de 35 km², avec un baray de 2800 sur 750 mètres, dont on peut aujourd'hui visiter le grand **Preah Khan de Kompong Svay**; capitale reliée à Angkor Thom par une large chaussée qui passait par **Beng Meala** et dont subsistent plusieurs ponts et ponceaux. Le Preah Khan reste encore très peu accessible, et de l'aveu des spécialistes comme des visiteurs de passage, il a été très vandalisé. C'est là qu'on a trouvé la tête présumée de Jayavarman VII qui se trouve au Musée national.

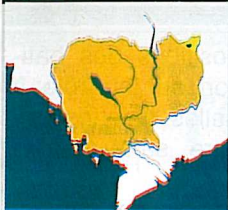
Muang Tam qui appartient à la même époque, dite "des maîtres du fer et du feu", que le Preah Khan, est dans le nord de la Thaïlande un beau temple du style du Baphuon, bien aménagé par les Thaïlandais.

Ce livre donne ainsi les clés de quantité des "trésors à ciel ouvert" que propose le Cambodge.

L' Empire khmer, cités et sanctuaires Vème—XIIIème siècles, Claude Jacques et Philippe Lafond, 400 p., index, Fayard 2004.



MEDIAS



Main de fer

Selon un rapport du Conseil suprême de la magistrature demandé le 3 mars par le Premier ministre, sur 71 suspects emprisonnés 5 seulement ont été libérés de façon légale. Les 66 autres n'ont été libérés qu'à la suite d'erreurs commises par les juges et les procureurs. *"S'il y a collusion entre les voleurs, les juges, les procureurs et les responsables des ONG, a dit le Premier ministre, ces gens seront arrêtés même s'ils tentent de se cacher dans des grottes. En Thaïlande la lutte contre la drogue a fait des milliers de victimes, et le Premier ministre Thaksin n'a pas fait appel aux tribunaux. Au Cambodge, on arrête les voleurs et on les mène devant les tribunaux"*. [d'après **Kampuchea Thmey** 10.3, trad. *The Mirror*]

Juges et procureurs accusés

Le ministère de l'Intérieur accuse des magistrats du tribunal de Phnom Penh d'avoir relâché illégalement les voleurs de bijoux de Phnom Penh. D'autre part le ministère de l'Intérieur accuse un procureur général, deux procureurs adjoints et deux juges municipaux d'être impliqués dans la relâche illégale de 274 prisonniers; ils en ont été avisés par le Conseil suprême de la magistrature le 10 mars. Le Conseil suprême de la magistrature a fait des enquêtes sur chacun de ces cas. [d'après **Rasmei Kampuchea** 11.3., trad. *The Mirror*]

télécommunications

Le Japon prête 28,85 millions de dollars à taux réduit (0,9% / an, 30 ans, et 10 ans de grâce) pour installer 394 km de câble de fibre optique reliant les provinces de Kompong Cham, Kandal, Phnom Penh, Takeo, Kampot et Sihanoukville, et

divers équipements de pointe (ADSL, etc ...) modernisant les communications à l'intérieur du Cambodge et avec la sous-région Grand Mékong, et offrant de meilleurs services pour le téléphone, la télévision, le fax. Le coût total du projet japonais, qui doit être opérationnel en 2008, atteint 132 millions de dollars. L'aide du Japon au cambodge pour les 12 mois avril 2004—mars 2005 atteint 63,3 millions pour 13 projets. [d'après **Rasmei Kampuchea** 17.3, trad. *The Mirror*]

Amphétamines

Chaque jour plus de 10 000 tablettes d'amphétamines arrivent au Cambodge, venant de Birmanie et du Laos, dont environ 25 % vont en Thaïlande, estime le Bureau des narcotiques américain (BINLEA). Ce trafic est rendu possible par des responsables gouvernementaux corrompus et à cause de l'intervention de militaires qui empêchent l'action de l'unité anti-drogue. Le Cambodge ne produit pas de narcotiques, mais il est un point de distribution des drogues venues du triangle d'or vers des destinations internationales. Cependant la marijuana est cultivée au Cambodge, environ 1000 tonnes par an, sous le contrôle d'organisations internationales. [d'après **Moneksekar Khmer** 8.3, trad. *The Mirror*]

Drogue: sanctions lourdes

La loi anti-drogue modifiée le 17 mars fait passer l'emprisonnement pour les trafiquants à une fourchette de 20 à 30 ans, et à la prison à vie pour les cas les plus graves, l'amende passe de 100 à 500 millions de riels au lieu de 10 à 20 millions. Les critiques craignent qu'elle ne soit pas appliquée. [d'après **Kampuchea Thmey** 19.3, trad. *The Mirror*].

Produits chinois

Pendant la période 1992—2003 les échanges entre la Chine et le Cambodge ont été multipliés par 30, passant de 12,9 millions à 400 millions de dollars. Ils rattrapent les échanges entre la Thaïlande et le Cambodge, qui ont augmenté de 10 % de 2003 à 2004 et atteignent 750 millions de dollars. Les importations chinoises consistent surtout en matières premières pour la confection et l'habillement, équipement électrique et mécanique, véhicules de transport, métaux, acier, tabac, produits pharmaceutiques, denrées alimentaires, papier, ...

Chine: toujours plus

La production industrielle de la Chine pour les 2 premiers mois a été de 17 % supérieure à celle des 2 premiers mois de 2004, après + 14 % en décembre 2004, pour une valeur de 109 milliards de dollars. Il s'agit surtout de vêtements, de téléphones portables (+89 %), d'ordinateurs (+ 48 %), pour le marché intérieur en développement très rapide et exportés vers les Etats-Unis, où déjà 1/5ème des vêtements et plus des trois-quarts des jouets, jeux et produits pour le sport viennent de Chine. En 2005 la croissance économique de la Chine atteindrait 10 %, après 9,5 % en 2004. On observe cependant une certaine inflation (+ 3,9 % en février) et des goulets d'étranglement dans la production d'énergie et dans les transports. [d'après **International Herald Tribune** 16.3]

Exposition de produits cambodgiens organisée par le ministère du Commerce à l'hôtel Cambodiana (**Cambodia Expo & Export 2005**): écharpes en coton et en soie, jus de palme, bière, noix de cajou, poivre, objets fabriqués à partir de fusils, produits pharmaceutiques (y compris des produits de la médecine "traditionnelle"), éditeurs, immobilier, VCD, ... Tout cela est encore bien modeste face aux importations bien organisées des pays voisins et de la Chine; mais il y a là l'amorce de futurs labels *made in Cambodia*.

— votre traiteur —

Comme à la Maison, Delicatessen
Restaurant, Boutique & Traiteur

13 rue 57 - 012 360 801 - 012 951 869
www.commealamaison-delicatessen.com